



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

**RESTE À CHARGE  
POUR LES SALARIÉS :  
C'EST NON !**

Ne pas jeter sur la voie publique

**Le gouvernement veut instaurer un reste à charge pour les salariés qui mobilisent leur Compte personnel de formation (CPF).**

**C'est INACCEPTABLE  
tant sur le fond que  
sur la forme !**

FGA.CFDT.FR



Les salariés qui mobiliseront leur CPF pour financer une action de formation, un accompagnement pour une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou un bilan de compétences se verront appliquer une franchise...

## **Cette mesure injuste est contraire à l'esprit de la loi 2018.**

Elle éloignera encore plus de la formation les salariés aux plus petites rémunérations (qui sont souvent ceux qui y ont le moins accès). Seules deux possibilités d'exonération du ticket modérateur sont prévues, les deux nécessitent l'accord d'un tiers...

## **Cela marque un renoncement clair à la liberté d'utilisation du CPF qui était mise en avant jusqu'alors.**

C'est une entaille à ce qu'est le **CPF** depuis qu'il a été construit par les partenaires sociaux : **un dispositif à la main du salarié pour construire son parcours professionnel.**

**La CFDT souhaite des mesures de régulation du CPF justes et équitables qui permettent de concilier équilibre financier et développement des compétences de tous les travailleurs.**

ADHÉRER EN LIGNE



**C'est dans le cadre de la concertation que ces mesures doivent se construire et pas de manière unilatérale par amendement gouvernemental !**